ALERTES ROUGES

Section des Pyrénées-Orientales

Alors que les fêtes de fin d'année sont à peine terminées, **les mauvaises nouvelles s'accumulent**, et il ne se passe pas un jour sans l'annonce d'une nouvelle remise en cause pour les acquis des salariés ou des citoyens, au niveau national ou départemental. Les réformes s'empilent et se multiplient : menaces sur l'avenir des 35 heures, déréglementation du Code du travail, allongement du nombre d'annuités pour la retraite….

- **Le Rapport général sur la Révision des Politiques Publiques** est sorti le 12 décembre : il prévoit un nombre incroyable de réformes dans chaque ministère et **d'éliminer tous les « doublons » en terme d'emplois dans l'ensemble de la fonction publique**….On voit où ils veulent en venir ! ! ! A rapprocher du rapport du député LAMBERT sur les relations entre l'état et les collectivités territoriales, lourd de menaces pour notre secteur local (à étudier de très près !)

- **Suppression des jours comptables au ministère des Finances**

- **Le rapport sur la fusion DGI-DGCP** est sorti et donne les premières orientations au travers de 7 documents (environ 108 pages) Nous n'avons pas eu le temps matériel d'étudier tous ces documents mais voici quelques informations recueillies au hasard en attendant les réunions avec les Fédérations syndicales à partir du 18/1 sur les qualifications, le régime indemnitaire, les passerelles…

- **La fameuse prime de fusion ne serait pas de 2000 € mais de… 350 €** et ne serait pas versée cette année mais en… **2012**, ainsi que l'ACF. Les caisses sont vides paraît-il (mais pas pour tout le monde !)

- **dans les SIP il n'y aurait pas que les impôts mais… tout le recouvrement** (**produits divers de l'état et des collectivités locales**), ce qui bien sûr aura des conséquences très importantes pour les agents du Trésor…

- **La Direction Locale Unifiée** devrait voir le jour cette année et au niveau national en juin : des harmonisations sur les horaires, les RTT, ainsi que sur l'ensemble des problèmes de gestion du personnel vont devoir être discutées et vont soulever nombre de problèmes.

- **Tickets restaurant** : des rumeurs circulent sur le transfert de la cantine des PTT de la Recette Principale de PERPIGNAN au centre de Tri du Vernet à moyen terme. Nous avons raison de dire que le maintien des tickets restaurant s'impose en l'absence d'une autre solution de restauration qui convienne à tous. Restons vigilants sur ce problème et prêts à agir.

Mutuelle du Trésor : changement de convention, les agents du Trésor vont devoir opter avant le 31/1 sur le changement de convention. Pour les adhérents, **le montant des prélèvements s'ils désirent garder le même niveau de remboursement serait presque doublé (de 50 à 80 € par mois** car les garanties seront en option). Toutefois, avec la mise en place par le gouvernement des franchises médicales qui interdisent le remboursement intégral des soins, **tous les remboursements vont être réduits de manière drastique** (50 € de franchise individuelle par an à laquelle se rajoutent 1 € par acte, ordonnance, analyses… 0,50€ par boîte de médicament, 18 € pour tout acte supérieur à 90 € (scanners, IRM, examens cardio etc…), 4 € par aller et retour enVSL, **et le 100 % disparaît** !

C'est l'instauration d'une médecine à deux vitesses, une pour les riches et une pour les pauvres. Pour tous les assurés ces mesures vont encore creuser les inégalités entre citoyens : elles sont destinées à nous obliger à souscrire des assurances privées.

Face à l'urgence des échéances nous vous conseillons de prendre rendez-vous avec votre correspondante locale avant toute décision pour qu'elle vous éclaire sur votre situation et notamment au regard de la couverture des conjoints et enfants, des garanties scolarité, décès, et indemnités de perte de traitement en cas de dépassement des 3 mois de congé de maladie.

- **Nouvelles des postes** : comme vous l'avez probablement lu dans l'Indépendant, **la perception de BOURG – MADAME est supprimée** …tout en restant ouverte… Quel va être **l'avenir de PRATS de MOLLO, ou VINCA après les élections municipales.** Nous allons interpeller les élus sur le sujet ainsi que sur **CABESTANY.**
- **Droits syndicaux** : avec le nouvel ORE 2008, **les rapports entre le personnel et certains chefs de postes ou de service se tendent.** Certains d'entre eux, prétextant le manque d'effectif et les suppressions d'emplois **prétendent interdire à leurs agents de se rendre à une réunion syndicale**, voire font des menaces sur la notation ! Les agents n'ont pas à faire les frais des suppressions d'emplois dont ils ne sont pas responsables. Nous prenons rendez-vous dès cette semaine avec la Direction pour savoir s'il s'agit d'actions isolées ou de consignes nationales à destination des cadres….

En résumé les raisons d'inquiétude et de mécontentement s'accumulent à ce jour. Pour toutes ces raisons, les Fédérations de fonctionnaires appellent à une grève de 24 H de protestation, le 24 janvier et à la participation massive aux manifestations qui seront organisées ce jour là.

TROP C'EST TROP !

TOUS EN GREVE LE 24 JANVIER !

TOUS A LA MANIFESTATION
10H30 PLACE CATALOGNE